



**SYNDICAT MIXTE PROVENCE  
VERTE VERDON**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

Publication parue le 11 février 2019

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## SOMMAIRE GENERAL

### Compte rendu du Bureau du 31 janvier 2019

- ❖ **Délibération n° 001:** Demande de subvention à la DRAC pour les projets EAC 2019  
Pages 3 à 4
- ❖ **Délibération n° 002 :** Demande de subvention à la Région pour le poste de chargé de mission inventaire du patrimoine  
Pages 4 à 5
- ❖ **Délibération n°003 :** Demande de subvention à la Région pour le CIAP et ses antennes dans le cadre du CRET  
Pages 6 à 8

COMPTE RENDU DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
PROVENCE VERTE VERDON

**DU JEUDI 31 JANVIER 2019**

**ETAIENT PRESENTS :**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

B VAILLOT – D BREMOND – M LATZ – A MONTIER – M GROS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :**

B de BOISGELIN – A CHARRIER

**Délibération n°001 – Demande de subvention à la DRAC pour les projets EAC 2019.**

**Contexte :**

Un des objectifs du Pays d'art et d'histoire est de renforcer l'identité locale par la valorisation du patrimoine et la sensibilisation à l'architecture : la mise en place d'actions vers la population locale, et plus particulièrement en direction du **jeune public**, a pour but de développer une sensibilisation et une meilleure connaissance de l'architecture et du patrimoine.

En effet, comprendre les mutations du patrimoine, donne à l'enfant des repères et les clefs nécessaires pour une appropriation durable et active de son territoire. La mission du Service éducatif du Pays d'art et d'histoire est d'apporter des outils afin d'éduquer le citoyen de demain en favorisant une vraie conscience de la dimension historique et collective de son cadre de vie.

Le Pays d'art et d'histoire du Pays Provence Verte Verdon, dans sa mission de sensibilisation du public jeune au patrimoine local, a développé une démarche autour des arts visuels depuis plusieurs années. Ces projets ont permis aux élèves des établissements des communes appartenant au territoire Provence Verte Verdon de rencontrer un artiste et ainsi se familiariser avec l'art contemporain.

**Objectif du projet :**

C'est dans une démarche de promotion de l'art contemporain et de sensibilisation des publics scolaires que le Pays d'art et d'histoire souhaite poursuivre cette expérience dans des établissements des communes rurales de son territoire. En effet, l'art contemporain y est peu présent et le contact avec un artiste sera très enrichissant pour les élèves qui n'ont que peu d'occasion de ce type de rencontre.

Il sera proposé aux enseignants de travailler sur l'architecture des communes, qui a évolué au fil du temps : des centres souvent médiévaux aux extensions contemporaines plus de huit siècles se sont écoulés. Les traces de cette évolution sont visibles et lisibles dans les différents édifices et le parcellaire des communes.

Afin d'aborder ce thème, à la fois sous un angle historique et artistique, les classes pourront bénéficier d'interventions de guides-conférenciers et rencontrer un artiste qui pourra les sensibiliser à « sa » manière de voir la ville et ses évolutions. Un travail pourra être mené avec les intervenants du service éducatif du PAH ouvrant sur des échanges avec une artiste.

Le service Pays d'art et d'histoire assurera la coordination du projet dans le cadre de ses missions et se chargera des animations pédagogiques en lien avec le patrimoine.

**Classes concernées :**

- 6 classes du premier degré

**Descriptif du projet proposé :**

Le principe général du projet repose :

- Sur des activités de découverte de l'architecture et du patrimoine de proximité
- Sur la rencontre avec un artiste
- Sur une réalisation plastique de la part des élèves en lien avec le travail réalisé avec les intervenants et l'artiste.

**Budget Prévisionnel du projet :**

DEPENSES		RECETTES	
Prestation artiste	5 000	DRAC	5 000 €
Animations pédagogiques découverte du patrimoine	700 €	SMPVV (Pays d'art et d'histoire)	700 €
TOTAL	5 700 €	TOTAL	5 700 €

**Le Bureau**

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité :

- D'accepter la demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA pour les projets EAC 2019
- D'autoriser le Président à signer tous actes à intervenir correspondant à cette opération.

**Délibération n°002 – Demande de subvention à la Région pour le poste de chargé de mission inventaire du patrimoine.**

Depuis février 2012, le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte mène une action de recensement méthodique du patrimoine matériel des communes du territoire, en convention avec le Service régional de l'Inventaire PACA.

Ce travail, a permis de créer une base de données et un site internet permettant de la consulter. Afin de nous permettre de concevoir un outil fonctionnel et consultable au terme des deux premières années du projet qui s'est achevé, le choix a été fait de définir une thématique de travail, « le patrimoine de la République », qui a permis d'inventorier le patrimoine matériel lié à ce sujet : mairies, écoles, cercles, monuments de commémoration...

Depuis 2018, une nouvelle thématique de recherche a été entreprise sur le patrimoine sacré en Provence Verte Verdon.

Pour mener à bien cette étude, une chargée de mission réalise l'inventaire scientifique du patrimoine matériel du territoire, intègre l'ensemble des données dans la base de données créée à cet effet et gère l'interface web permettant sa consultation, sous la responsabilité de la Responsable du Pays d'art et d'histoire. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec le Service de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région qui suit les études et travaux.

## **CONTENU DE L'ACTION**

---

Suite à une première mission sur la thématique « Patrimoine de la République », une nouvelle étude concerne désormais « Les chapelles, oratoires et croix de mission » située dans les différentes communes du Pays d'art et d'histoire Provence Verte Verdon.

Comme la précédente, cette étude permettra :

- La mise en place d'une exposition itinérante sur le patrimoine étudié,
- La conception de publications pour le grand public,
- L'enrichissement du site internet créé spécifiquement pour ce projet.

Pour mener à bien ce projet, indispensable à la connaissance et à la protection du patrimoine du territoire, le poste de chargé de mission « Inventaire du patrimoine » au sein du service Pays d'art et d'histoire ainsi que le suivi par la responsable du service sont nécessaires.

Pour cela, une subvention « Recherche en partenariat » est sollicitée auprès du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Direction de la Culture, Service Inventaire et Patrimoine selon le plan de financement ci-dessous :

<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
Poste chargé de mission Inventaire	40 000 €	CONSEIL REGIONAL (50%)	23 000 €
Suivi du projet	5 000 €	SMPVV (50%)	23 000 €
Frais de déplacements	1 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>46 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 000 €</b>

### **Le Bureau**

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

### **DECIDE** à l'unanimité :

- de valider le plan de financement ci-dessus afin de solliciter sur ces bases la subvention du Conseil Régional pour un montant de 23 000 €
- d'autoriser le Président à signer tous actes à intervenir correspondant à cette opération.

## **Délibération n°003 – Demande de subvention à la Région pour le CIAP et ses antennes dans le cadre du CRET.**

### **Contexte :**

Le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, porteur du label Pays d'art et d'histoire depuis 2005, travaille depuis plusieurs années à la réalisation d'un Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine, inhérent au label « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

Le CIAP est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du pays. Créé en articulation avec les autres équipements culturels des collectivités, il contribue à compléter le maillage culturel du territoire et renforce la stratégie de développement touristique et patrimonial en devenant un pôle de référence sur cette problématique.

Au vu du contexte local, les élus de Provence Verte Verdon ont choisi de créer un CIAP de forme nouvelle, éclaté en différents modules afin de créer un maillage territorial et de développer un parcours d'interprétation global dans différents lieux du territoire :

- Un Centre « Patrimoine(s), Culture et Paysage(s) » à Saint Maximin dans l'ancien Hôtel Dieu
- Un Espace tourisme et découverte de la Sainte-Baume au Plan d'Aups
- Un Espace tourisme et découverte de Provence Verdon à Barjols
- Un Espace tourisme et découverte dont le lieu est à définir

Ce réseau CIAP ainsi formé d'un CIAP cœur, de 3 modules fixes, permettra de renvoyer d'un site à l'autre ainsi que d'inciter à la découverte des autres équipements culturels et lieux patrimoniaux du territoire.

### **Projet :**

#### **1) Le Centre « Patrimoine(s), Culture et paysage(s) » à Saint-Maximin**

Les objectifs de ce centre sont :

- Proposer un outil de (re)découverte de la Ville de St-Maximin pour les touristes, les locaux, les scolaires...
- Proposer un outil de découverte du PAH du territoire Provence Verte Verdon d'hier à aujourd'hui pour tous les publics,
- Faire découvrir le PAH Provence Verte Verdon aux visiteurs extérieurs,
- Impliquer les habitants dans une réflexion sur leur territoire, en leur donnant les clefs de son évolution et en les associant à des réflexions sur son évolution,
- Proposer des approches transversales du patrimoine (expositions artistiques, lectures...).

Le CIAP de Saint Maximin sera constitué de :

- Espace découverte Saint-Maximin (RDC)
- Maquette du territoire (ETG 1)
- Film-documentaire sur le territoire, tous aspects (Entresol)
- Centre de découverte « Le territoire Provence Verte Verdon d'hier à demain » (ETG 1)
- Espace actualité / exploration / ressources (ETG 2)
- Expositions temporaires (ETG 2)

## **2) L' « Espace tourisme et découverte de la Sainte-Baume » à Plan-d'Aups**

Les objectifs de cet espace sont :

- Proposer un outil de découverte du Massif de la Sainte-Baume et de la commune du Plan d'Aups dans un espace mutualisé entre le PNR Sainte-Baume, l'Office de tourisme de la Provence Verte et le Pays d'art et d'histoire.
  - Découverte historique, patrimoniale et culturelle du massif et de son environnement, du massif sur le territoire Provence Verte Verdon
  - Découverte naturelle
  - Découverte touristique
  
- Interpeller le visiteur sur sa pratique du site
  - La fragilité de l'environnement
  - Responsabilité individuelle et préservation

L'espace d'exposition sera divisé en trois modules :

- 1) La Forêt-montagne
- 2) La montagne sacrée
- 3) Le village de Plan d'Aups

## **3) L' « Espace tourisme et découverte Provence Verdon» à Barjols :**

Les objectifs de cet espace sont :

- Proposer aux visiteurs un Office de tourisme 21<sup>ème</sup> siècle, enrichi d'outils de clefs de lecture du territoire :
  - La compréhension du territoire,
  - L'incitation à la visite des sites patrimoniaux (au sens large de naturels, culturels...) du territoire (et pas seulement les sites majeurs),
  - Les éléments de visite de la ville.
  
- Proposer aux visiteurs des circuits de visite et des parcours de découverte du territoire simples et pratiques qui leur permettront de sortir des sentiers battus et de prendre la mesure de la diversité des patrimoines.

L'espace d'exposition présentera divers types de circuits que les visiteurs pourront effectuer à partir de l'Office de tourisme :

1. Barjol : Circuit des Fontaines – Vallon des Carmes
2. Circuit de l'eau
3. Circuit des villages perchés
4. Circuit des patrimoines agricoles
5. Circuit des patrimoines religieux
6. Circuit des patrimoines naturels

Un troisième « Espace tourisme et découverte » sera éventuellement réalisé mais dont le lieu reste encore à définir.

## Budget Prévisionnel du projet :

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>Montants HT</b>	<b>Organismes</b>	<b>Montants</b>
Restructuration et rénovations	1 344 000 €	Conseil Régional (CRET)	400 000 €
Aménagements intérieurs et scénographique	580 000 €	FEADER	60 000€
Aménagement extérieurs	27 740€	DRAC	100 000 €
Frais annexes (étude/honoraires moe)	380 577€	OT	10 500 €
<b>TOTAL Hôtel Dieu</b>	<b>2 332 317,00 €</b>	PNR	5 000€
Scénographies modules	160 000 €	Autofinancement	1 916 817
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 492 317 €</b>		<b>2 492 317 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>2 990 780,40 €</b>		<b>2 990 780,40 €</b>

### Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

### DECIDE à l'unanimité :

- d'accepter la demande de subvention de 400 000 € pour le CIAP auprès du Conseil Régional PACA dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial Provence verte
- D'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération



**LE TEXTE INTEGRAL DES DELIBERATIONS DU  
BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
PROVENCE VERTE VERDON (S.M.P.V.V.)  
EST A LA DISPOSITION DU PUBLIC AU :**

**S.M.P.V.V.  
270 Avenue Adjudant-chef Marie Louis Broquier  
CS 20014  
83175 BRIGNOLES Cedex**